

MANIFESTES DU PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS

Votation fédérale sur l'initiative du « retour à la démocratie directe »

Sous le nom de « Retour à la démocratie directe », une initiative soumise en votation populaire les 10 et 11 septembre 1949 prétend améliorer l'expression démocratique de la volonté populaire.

« Voyez, disent les auteurs de cette proposition, combien nous préoccupe le respect de la souveraineté du peuple, mise en péril par la tendance des autorités fédérales à légiférer à l'abri de son contrôle. »

Que prouve cette argumentation ?

Que la démagogie verbale est une chose convenant fort bien à ceux qui, sous l'oripeau des nobles principes, nourrissent de moins avouables desseins, et que les nécessités de la pratique gouvernementale est une autre chose, infiniment plus difficile et nuancée.

Sans doute dans le passé la majorité bourgeoise du Conseil fédéral et des Chambres a parfois abusé de la clause d'urgence pour imposer des solutions qui n'étaient point conformes aux intérêts de la classe ouvrière. Cet état de choses a provoqué une réaction et la révision de l'article 89 de la Constitution fédérale, adoptée le 22 janvier 1939, a clairement défini les conditions dans lesquelles un arrêté fédéral de portée générale peut être muni de la clause d'urgence et comme tel soustrait à la votation populaire.

Depuis 10 ans, nous avons donc un droit constitutionnel qui, sur ce point, donne pleine satisfaction aux démocrates de toutes les nuances et répond aux exigences d'une saine pratique législative.

Il paraît cependant que les éléments réactionnaires du pays n'y trouvent pas leur compte. Ceux dont la préoccupation première est de saboter le travail législatif et de faire obstacle à la politique sociale s'agitent.

Aujourd'hui, le fascisme et l'hitlérisme sont vaincus. Les « ligues », les « fronts », les défilés d'hommes en chemises de couleur saluant le « gauleiter » ou le « chef » ne sont plus à la mode. Mais les intérêts que recouvraient ces navrantes mascarades sont toujours vivaces. Ils se manifestent d'autre façon.

Et précisément l'exploitation des sentiments démocratiques à des fins qui sont l'antithèse de la démocratie est l'une de ces manifestations. Le « retour à la démocratie directe » est l'audacieux camouflage de l'assaut que livrent contre nos institutions, contre la démocratie véritable, contre l'amélioration des conditions économiques et sociales du peuple, ceux qui n'ont d'autres soucis que la défense des privilèges de la classe possédante.

Il y a 14 ans, au cours d'un scrutin mémorable, le peuple suisse a vaincu les mêmes adversaires qui, usant des mêmes méthodes, visaient, avec une demande de révision totale de la Constitution fédérale, des objectifs semblables à ceux d'aujourd'hui.

Le Parti socialiste neuchâtelois, confiant dans le bon sens populaire et comptant particulièrement sur la vigilance de la classe ouvrière, demande au peuple suisse de parler aussi haut et ferme que le 8 septembre 1935, afin qu'une imposante majorité de NON dans les urnes nous mette à l'abri pour longtemps des tentatives audacieuses de ceux qui se camouflent en défenseurs de la démocratie pour la mieux pouvoir frapper.